

Interview de Monsieur Franz von Däniken par Philippe Nicolet

Base de donnée informatique, 2 h 02 min.

Le 26 novembre 2009, à Zürich.

M. Franz von Däniken est docteur en droit, ancien secrétaire d'Etat et directeur politique au Département fédéral des affaires étrangères. Il a assumé d'importantes responsabilités dans l'évolution des relations extérieures de la Suisse, dont celle de la préparation de l'adhésion de la Suisse à l'ONU et la coordination des négociations bilatérales entre la Suisse et l'Union européenne. Depuis 2005, il est délégué du Conseil de la Fondation Drosos à Zürich.

- Présentation par Philippe Nicolet
- Milieu familial : père ingénieur qui voyage beaucoup
- « Old fashion family » : petits-bourgeois de bonne éducation
- Les valeurs essentielles enseignées : être travailleur et respectueux envers les autres personnes
- Ses intérêts d'enfants : pilote d'avion
- Le choix du droit
- Sa perception des changements dans le monde à l'âge de 20 ans
- Son intérêt précoce pour les relations internationales
- La vision de l'EEE à ses 20 ans
- La diplomatie
- 1976 : 1^{er} dossier de stage : Malte et la Communauté européenne
- Ses discussions avec Olivier Blanckart autour du système de libre-échange
- La Coopération technique (DDC)
- 1981 : son expérience à Bruxelles
 - Dessin d'une pensée européenne et dépassement des accords bilatéraux qui mènent à l'EEE
- 1984 : la dimension politique de l'Europe cachée sous le conflit Est-Ouest
- Cultiver la neutralité malgré sa perte de valeur évidente au sein de l'Europe
- Le désir de stabilité : « La Suisse a de la peine à traiter avec ce qui bouge » et l'UE est en perpétuelle évolution

- Les différences entre les mentalités romandes et alémaniques : la question d'ouverture d'esprit ne dépend ni des mentalités ni de l'âge
- Son expérience anglaise : approche commerciale de l'UE
- La vision uniquement économique de l'UE de Margaret Thatcher
- Les relations Suisse-Angleterre
- Le « Livre blanc »
- Son chemin jusqu'au rôle de secrétaire d'Etat en 1999
- « C'était une erreur fondamentale de penser que la Suisse était seule avec ses positions contre 27 ! C'est un argument bête ! »
- Une plateforme gagnante
- René Felber et Jean-Pascal Delamuraz
- J-P. Delamuraz, un Européen « convaincu »
- L'importance d'être présent : « Politiquement, ce n'est pas faisable »
- « L'administration fédérale a le devoir sacré d'expliquer aux décideurs comment c'est en réalité *[quant à l'adhésion de la Suisse à l'UE]* »
- Les accords bilatéraux, objets de pression
 - Adhérer non pas parce que c'est séduisant mais par peur de se faire « massacrer »
- La déposition de la demande d'adhésion : conséquence logique du débat autour de l'EEE
- Adhérer à l'EEE uniquement dans la perspective de l'UE, seul moyen de préserver une souveraineté helvétique
- 1999 : nomination en tant que secrétaire d'Etat
- Ses perspectives :
 - 1) Les accords bilatéraux I
 - 2) Schengen-Dublin
 - 3) L'ONU
 - 4) L'UE
- Son rapport sur la politique extérieure : reconnu mais pas approuvé à cause de l'option d'adhésion à l'UE
- L'image positive de Kofi Annan
- Mener les accords bilatéraux de front avec l'adhésion à l'UE
- L'élaboration des rapports de politique étrangère du secrétaire d'Etat

- Un rapport de « consensus » grâce à la collaboration avec les ambassadeurs suisses à l'étranger
- Les opinions des ambassades
- La marge de manœuvre de la Suisse dans les bilatérales
- « Par rapport aux accords bilatéraux, la Suisse ne tire pas unilatéralement des avantages. Par contre, où la Suisse tire des avantages, c'est par le fait de l'existence de l'Union européenne »
- Le coût des administrés suisses et de la construction de l'UE
- Le coût et la désolidarisation autour de l'absence de la Suisse au sein de l'UE
- La politique de paix de la Suisse : systématisation et financement des actions du maintien de la paix : établir une loi sur la promotion de la paix civile afin d'obtenir des crédits cadres
- Micheline Calmy-Rey et la politique étrangère
- « La Suisse a une politique de bon office qui ne suffit plus »
- Les types de priorités de la Suisse :
 - 1) Mission diplomatique au sein d'une guerre civile
 - 2) Contribuer à la liberté des médias
 - 3) Soutenir le renforcement des structures étatiques des pays et des régions
 - 4) Suivre la production et la distribution des « small arms »
 - 5) Travailler sur la coexistence religieuse et linguistique
- L'initiative sur l'interdiction de l'exportation des armes et sur l'interdiction des minarets
- Quitter le poste de secrétaire d'Etat
- La Fondation *Drosos* en quelques mots
- Remerciements